

Conseil d'administration de l'IRHSES du 7 novembre 2013

Présents : François Blanchard, Michel Blin, Alain Dalançon, André Dellinger, Laurent Frajerman, Jacques Girault, Philippe Koechlin, Hervé Le Fiblec, Mattieu Leiritz, Daniel Renard, Gérard Réquigny, Raphaël Szajnfeld, André Thomy, Louis Weber.

Excusés : Louis Astre, Pierre Petremann, Pierre Toussenet

Séance ouverte à 10h 10

1- Composition du Bureau

Le président informe le CA de la démission de Pierre Petremann, pour raisons personnelles et professionnelles, de ses fonctions de secrétaire général. Pierre continuera cependant à apporter sa contribution au travail du bureau.

Le bureau présente la candidature d'Hervé Le Fiblec, membre du C.a., à la responsabilité de secrétaire général.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité (délibération n° 1)

2- Modifications des statuts

Les statuts actuels, adoptés au moment de la création de l'IRHSES, en 1985, n'ont pas été modifiés depuis. A l'usage, de nombreuses dispositions se sont révélées lourdes à mettre en œuvre, et souvent peu utiles. Sur les conseils de la commissaire aux comptes du SNES, qui doit certifier les comptes de l'IRHSES désormais annexés à ceux du SNES, le bureau présente un projet de modification générale des statuts fondé sur plusieurs principes :

- simplifier les statuts et les adapter à la réalité des pratiques
- distinguer ce qui relève des statuts et d'un règlement intérieur
- modifier les rythmes des AG et de la durée des mandats des responsables pour s'adapter à ceux du Snes
- assurer la validité des opérations incluses dans la comptabilité

Le projet fait l'objet d'un débat, notamment pour ce qui concerne les articles 6 (cotisation), 14 (comptabilité) et 11 (périodicité des A.G.).

A l'issue du débat, le C.a. décide à l'unanimité de proposer les modifications des statuts (texte annexé) à la prochaine assemblée générale qui aura lieu au moment du prochain congrès du SNES en mars 2014. (délibération n°2)

3- Validation des comptes

Le compte de résultat 2011-2012, présenté par le trésorier, G. Réquigny, fait apparaître un résultat négatif de 1 855,33 euros.

Ce résultat s'explique :

- par le faible montant des cotisations perçues, aucune relance n'ayant été faite auprès des membres fondateurs
- par des dépenses importantes liées à la tenue d'un colloque sur la grève enseignante et le co-financement à hauteur de 50 % de l'ouvrage issu de ce colloque
- par les frais de commission aux comptes qui représentent 23,5 % des dépenses engagées.

Il est souligné que ce résultat négatif ne met pas en péril les capacités financières de l'IRHSES.

La relance des cotisations, débutée très tôt cette année scolaire, commence à porter ses fruits et le montant de la collecte est d'ores et déjà très supérieur au total final de l'année précédente.

Le prochain congrès du SNES devrait être l'occasion de collecter plus de cotisations.

Le C.a. s'est interrogé sur le montant très élevé des frais de commission aux comptes. Compte tenu que cette dépense est liée exclusivement à l'annexion des comptes de l'association à ceux du SNES, mandat est donné au bureau pour demander au secrétariat général du syndicat une prise en compte des dépenses occasionnées.

A l'issue du débat, le C.a. valide le compte présenté par le trésorier (délibération n° 3)

4- Bilan de l'activité et perspectives

Le bureau fait un bilan des activités menées lors de l'année scolaire 2012-2013 :

- développement du site internet
- poursuite du classement des archives, avec notamment le classement du fonds d'Eugenio Bressan (92 cartons)
- poursuite de la collaboration à la rédaction du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier mouvement social (« Maitron ») par la rédaction de nombreuses notices (tomes 8 et 9)
- participation aux travaux de l'HIMASE et du CODHOS, au colloque de la Ligue de l'enseignement
- co-organisation du colloque sur la grève enseignante avec l'Institut de la FSU et publication de l'ouvrage qui en est issu
- accueil des chercheurs
- participation aux stages de formation syndicale, et notamment celui consacré à « Action syndicale et mémoire militante »
- contribution aux travaux de l'Institut de la FSU.

Pour l'année 2013-2014, le bureau propose :

- poursuite des différents travaux et collaborations évoqués. L. Frajermann donne des précisions sur le travail de l'Institut de la FSU (notamment histoire de la FSU, recherches avec les universitaires de Rennes)
- nouvelle numérisation des collections par la BNF par l'intermédiaire du CODHOS (le bulletin du Syndicat national des EPS puis du SNCM, *l'Ecole Technique et le Travailleur de l'enseignement technique*)
- publication de 2 numéros de *Points de Repères* (N°34 sur Le SNES et les organisations internationales, paru en octobre, N°35 consacré au collège)
- publication de plusieurs numéros de *PdR Infos* (thèmes d'articles retenus : Hommage à Gérard Alaphilippe ; les anciens élèves de l'ENSET et le syndicalisme enseignant (J. Girault) ; le statut de la FP, les statuts particuliers des personnels du second degré et le décret de 1950 ; la démocratie syndicale et les tendances ; l'autonomie ; les socialistes et le syndicalisme enseignant (à l'occasion de la soutenance de thèse d'I.Ferhat).
Ces différents sujets correspondent aux demandes formulées par le secteur formation syndicale du SNES que Matthieu Leiritz précise.
Les membres du CA indiquent sur quels points ils peuvent apporter leur contribution.
- sensibilisation des S2/S3, à l'occasion du congrès du SNES, aux apports que l'IRHSES peut faire aux stages académiques et départementaux

Après débats, Le CA approuve ces orientations de travail.

La séance est levée à 12h 20